



Comment contacter le service de renseignements en droit du travail du Bas-Rhin ?



MAIL

En posant votre **question précise**



ddets-renseignements@bas-rhin.gouv.fr



TELEPHONE

9h00 - 12h00 TLJ sauf le mercredi
14h00 - 16h30 TLJ

0 806 000 126 (prix d'un appel)



RENDEZ-VOUS

STRASBOURG



Prenez **rendez-vous en ligne**
et rencontrez un agent de renseignements
en droit du travail à Strasbourg

www.smartagenda.fr/pro/directe-grand-est

Retrouvez également **toutes les informations utiles** en droit du travail :

**CODE
DU TRAVAIL
NUMÉRIQUE**

www.code.travail.gouv.fr